

Que faire avant le 31 décembre + AKG, La Médicale...

Non-cadres et cadres,
siège et Province



Pffff ! Moins de deux mois pour ...

La fin de l'année approche, alors vous avez moins de deux mois pour :

- Réaliser ou finaliser vos **objectifs**
- **Demander une augmentation individuelle** car « Qui ne demande rien n'a rien ».
- Gérer vos **jours RTT** de l'année (les poser ou les placer en Compte Epargne Temps) pour ne pas les perdre
- Réaliser vos **formations obligatoires** ... car elles sont obligatoires !

Atteinte des objectifs : ne le prenez pas mal !

Les enveloppes budgétaires sont plafonnées : Si un manager souhaite attribuer 110% à un salarié, il devra compenser en mettant 95 % à deux autres membres de l'équipe si celle-ci compte trois personnes. Le discours sur le mérite et la corrélation avec la performance perd toute crédibilité !

Autrement dit, on te met en compétition avec tes collègues pour arracher une + grosse part qu'eux du montant attribué à ta direction. Rien à voir avec une gratification individuelle pour un bon travail !

Supprimons le « variable » et intégrons-le dans le salaire !

La prime d'équipe : solidarité et pression ?

Cette prime concerne uniquement les non-cadres, moins rémunérés. Parce qu'elle est censée récompenser le collectif, malgré son faible montant, elle crée des tensions ! Car son obtention dépend de la performance de toute l'équipe.

Au lieu d'unir, elle divise. Les collègues se surveillent, se reprochent, se mettent la pression. La direction utilise la prime d'équipe pour produire plus malgré des situations

de sous-effectif.

La CGT Generali refuse ces mécanismes injustes. Ce qu'il faut, ce ne sont pas des miettes conditionnées à la performance, mais **une vraie revalorisation salariale pour tous et des embauches**.

La solidarité, pas la rivalité !

MACIF : La grève comme moyen d'expression ... et de pression !



Près d'un tiers des salariés des services corporels ont fait grève dans toute la France. Ils déplorent une surcharge de travail.

Plus de 120 salariés se sont mobilisés sur les 380 des différents services corporels. « La complexité et l'exigence de la matière corporelle ne sont absolument **pas reconnues et valorisées par notre direction** », peut-on lire dans un courrier signé par 106 salariés. « Une **mauvaise gestion de nos effectifs** depuis plusieurs années a mené à cette situation inédite, le **retard** que nous accusons sur des milliers de dossiers génère des conditions de travail qui ne permettent plus d'établir une **relation client** à la hauteur des valeurs de la Macif. »

Les salariés grévistes revendentiquent également « **une reclassification de postes** » et une « **revalorisation des salaires** ». Cette mesure permettrait, selon eux, de **fidéliser davantage les gestionnaires recrutés**. « **Trop de collaborateurs tout juste formés par la Macif partent à la concurrence pour des postes mieux rémunérés et pourtant moins techniques et moins stables** ».

Les raisons de cette grève et la situation évoquée vous font penser à une situation que vous connaissez ? On peut voir cela ensemble !

Des nouvelles d'AKG



Les élections se sont déroulées du 5 au 6 novembre.
La CGT est représentative. Cela augure de bonnes négociations d'accords à venir.
Merci aux salariés qui ont largement soutenu la CGT !

Réorganisation du Marché La Médicale

Les élus du CSE ont été consultés sur la réorganisation du marché La Médicale. La CGT Generali, après consultation des salariés, a choisi de s'abstenir lors du vote consultatif. Cette décision repose sur des rattachements jugés problématiques et des risques psycho-sociaux liés à l'organisation.

Information-consultation sur le projet d'évolution du Marché La Médicale

La déclaration de la CGT :

« A l'issue des échanges menées avec les salariés dans le cadre de ce projet, les élus de la CGT Generali constatent des retours mitigés.

Si la communication des managers a été globalement bien perçue, les modalités d'affectations des postes soulèvent des préoccupations majeures.

Pour certains salariés, l'affectation ne pose pas de soucis, tandis que d'autres n'ayant pas eu le choix, sont positionnés sur une nouvelle activité parfois très différente de l'ancienne.

Bien que l'accord GPEC offre un cadre, la CGT Generali alerte sur les risques psychosociaux et organisationnels que cette situation pourrait engendrer.

Par ailleurs, l'intégration de la Médicale a été menée dans un contexte particulièrement tendu, marqué par un calendrier serré. Cela s'est traduit par une charge de travail importante liée à la mise en place du nouveau système d'information, au déménagement sur le site de Saint-Denis, et enfin, aux affectations, souvent perçues comme imposées et sources d'incertitudes.

La CGT Generali demande qu'un point d'information soit inscrit à l'ordre du jour du CSE dans six mois, afin d'évaluer les conséquences de ces changements et d'y apporter les ajustements nécessaires.

Pour toutes ces raisons, la CGT Generali s'abstiendra.

Travailler pendant un arrêt maladie ou en congés ? Attention !



L'accord DSO sur le temps de travail précise que les arrêts maladie suspendent toute activité professionnelle même en télétravail.

Pendant un arrêt maladie, votre contrat est suspendu : vous ne devez pas travailler, sauf autorisation médicale. Si vous le faites sans accord du médecin, la Sécurité sociale peut demander le remboursement des indemnités journalières et vous risquez une sanction disciplinaire.

Pendant les congés, travailler peut compromettre votre droit au repos et votre couverture en cas d'accident.

→ **Protégez-vous : respectez votre arrêt et vos congés !**

Appel à la grève le 2 décembre



Par notre mobilisation depuis le mois de septembre nous avons obtenu l'abandon du vol de 2 jours fériés et le décalage de la réforme des retraites, première brèche en vue de son abrogation. Le Premier ministre a aussi été contraint de s'engager à ne pas utiliser le 49-3.

Tous mobilisés pour un budget de progrès social !



C'est le moment d'y penser !

**Soutenez ou rejoignez l'équipe !
Bulletin d'adhésion CGT**

Formations au droit incluses !



L'équipe CGT Generali à votre écoute
Contact : cgtgenerali@gmail.com ou eric.oyombo@general.com